



Que font les Nations Unies pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles ?

La campagne, **Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes**, lancée par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon vise à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans toutes les parties du monde.

La campagne réunit un grand nombre de bureaux et d'agences de l'ONU en vue de galvaniser les actions dans l'ensemble du système des Nations Unies afin de prévenir et punir la violence contre les femmes. Par le biais de cette campagne, l'ONU joint ses forces avec les individus, les gouvernements et la société civile pour mettre un terme à la violence à l'égard des femmes sous toutes ses formes.

La campagne vise à inciter tous les pays à atteindre les cinq buts suivants d'ici 2015 :

- **Mettre en place et appliquer une législation nationale afin d'attaquer et punir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles**
- **Adopter et mettre en œuvre des plans d'action nationaux multisectoriels**
- **Renforcement des systèmes de collecte des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes et des filles**
- **Lancement de campagnes de sensibilisation et mobilisation sociale**

- **Prise en compte de la violence sexuelle dans les situations de conflit**

On trouvera ci-dessous quelques-uns des nombreux efforts de l'ONU entrepris pour atteindre ces objectifs.

Objectif 1

Mettre en place et appliquer une législation nationale afin d'attaquer et punir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles

- Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), en coopération avec des partenaires locaux, soutient l'adoption de lois contre la violence domestique et sexuelle et de dispositions sur le viol et le droit de la famille, notamment en Colombie, en Sierra Leone, au Vietnam et au Zimbabwe.
- Au Rwanda, le soutien apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux femmes parlementaires a contribué à l'élaboration d'une législation criminalisant la violence sexiste.
- En 2007, des ateliers de renforcement des capacités destinés aux juges et aux parlementaires, qui avaient la violence contre les femmes pour thème principal, ont été organisés par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale de

Amélioration du partage d'informations

En mars 2009, la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies Asha-Rose Migiro a lancé la base de données du Secrétaire général sur la violence contre les femmes, premier point d'entrée unique global pour l'information sur les mesures prises par les États membres de l'ONU pour s'attaquer à la violence contre les femmes, ainsi que les données et statistiques disponibles. Cette base de données contient des informations sur les services aux victimes et aux survivants et des données pertinentes pour les représentants publics, ainsi que sur la prévalence de la violence et la réponse qu'y apporte le secteur de la justice pénale. La base de données est accessible à <http://webapps01.un.org/vawdatabase/home.action>

Octroi de subventions pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui est géré par l'UNIFEM pour le compte du système des Nations Unies, est le seul mécanisme multilatéral de distribution de subventions qui soutienne les efforts locaux, nationaux et régionaux visant à mettre un terme à la violence contre les femmes et les filles. Depuis qu'il a commencé ses activités en 1997, le Fonds a distribué plus de 44 millions de dollars américains à 291 initiatives dans 119 pays et territoires (à compter de mai 2009).

l'ONU, en collaboration avec la Division de la promotion de la femme de l'ONU.

- La Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, en collaboration avec l'Union africaine et d'autres partenaires, a créé le « Network on Gender-Based Violence/Violence against Women », qui examine les obligations et les engagements juridiques mondiaux et régionaux des États pour mettre fin à la violence contre les femmes.

Objectif 2

Adopter et mettre en œuvre des plans d'action nationaux multisectoriels

- En Jamaïque, les conclusions des recherches sur la violence sexiste menées par le PNUD, qui incluent l'identification des initiatives scolaires et le rôle de la famille dans l'arrêt de la violence à l'égard des femmes, ont servi de base au plan d'action national du pays.
- Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) apporte son soutien à la formation psychosociale des professionnels de la santé pour répondre aux besoins médicaux des femmes touchées par la violence, notamment en Équateur, au Liban, au Népal, en Russie et au Sri Lanka.
- Au Nigeria, l'UNIFEM et ses partenaires ont apporté leur appui à la formation des forces de police à la violence contre les femmes et à la traite des êtres humains dans le pays.
- L'UNICEF a produit un manuel destiné aux entraîneurs de football, les incitant à parler aux garçons de la violence contre les femmes et les filles afin de promouvoir une culture de non-violence et de non-discrimination.

Objectif 3

Renforcement des systèmes de collecte des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes et des filles

- Des séances de formation et de l'assistance pour l'établissement des rapports ont été fournies à la police et aux organisations de la société civile par l'UNIFEM, le PNUD et l'UNICEF.
- Les efforts visant à améliorer la collecte des données et le suivi statistique national concernant la violence sexiste ont reçu le soutien de l'UNIFEM en Afghanistan, en Algérie, en Côte d'Ivoire, au Mexique, au Maroc, au Sénégal et au Venezuela, entre autres pays.
- Le HCR, agence des Nations Unies pour les réfugiés, collabore avec le FNUAP et le Comité international de secours en vue de développer un système de gestion de l'information sur la violence sexiste afin d'améliorer la collecte de données et le partage d'informations.
- Par le biais du programme Safer Cities, ONU-HABITAT a réalisé des enquêtes sur la violence contre les femmes en Afrique du Sud, en Tanzanie, au Kenya, au Cameroun et en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le but d'aider à l'élaboration des politiques et au plaidoyer.

Objectif 4

Lancement de campagnes de sensibilisation et mobilisation sociale

- **Dites NON** (www.saynotoviolence.org) est la plateforme de mobilisation sociale de la campagne Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. **Dites NON** compte, met en vedette et facilite les campagnes de plaidoyer locales et nationales en faveur de l'élimination de la violence contre les femmes et les filles menées par des personnes, des gouvernements, la société civile et les partenaires des Nations Unies. Par le biais d'un site Web interactif de médias sociaux, **Dites NON** fait participer des personnes de tous les horizons et relie les actions locales à un réseau mondial en expansion.

- En 2009, le FNUAP a produit une exposition photographique internationale intitulée *CONGO/FEMMES : Portraits de guerre*, qui oblige le spectateur à réagir à un certain niveau à la souffrance endurée par les femmes et les filles dans la République démocratique du Congo et à reconnaître les visages humains qu'elle cache. L'exposition *CONGO/FEMMES* a été présentée dans plusieurs villes d'un bout à l'autre des États-Unis et continue de voyager aux É.-U. et en Europe. On peut découvrir sur <http://www.unfpa.org/congowomen/> un montage de diapositives en ligne qui juxtapose les photographies avec les réactions des personnes qui les regardent.
- Au Cambodge en 2008, on estime que 2 485 villageois ont participé à des conversations communautaires, organisées par les relais villageois et le PNUD, visant à promouvoir la compréhension par les communautés des problèmes sociaux et juridiques liés à la violence domestique.
- Partenaires pour la prévention : agir auprès des garçons et des hommes pour prévenir la violence sexiste est une initiative du PNUD, du FNUAP, de l'UNIFEM et du programme des Volontaires des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique. Ce programme s'efforce de réduire la violence contre les femmes et les filles en partie au moyen d'une campagne de sensibilisation visant à mobiliser les garçons et les hommes pour qu'ils agissent davantage pour prévenir la violence, et par le soutien à des campagnes locales dans les langues locales.

Objectif 5

Prise en compte de la violence sexuelle dans les situations de conflit

- Non au viol (<http://stoprapenow.org/get-cross/>) est un effort conjoint d'un réseau d'agences de l'ONU réunies sous le nom de Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de

conflit pour prévenir le recours au viol comme tactique de guerre et répondre de manière utile aux besoins des victimes. Son initiative **FÂCHEZ-VOUS !** demande aux membres du public, ainsi qu'aux célébrités et d'autres personnalités de premier plan au niveau national, de soumettre une photographie d'eux-mêmes adoptant le geste des bras en croix, pour envoyer le message selon lequel la terreur sexuelle ne sera plus tolérée. Les photos seront présentées sur le site de Non au viol et dans une immense mosaïque mondiale au siège des Nations Unies.

- Sur la base des rapports affluant des provinces du Kivu dans l'Est de la République démocratique du Congo (DRC) et signalant des viols généralisés et d'autres atrocités, la mission de maintien de la paix des Nations Unies dans la DRC, la MONUC, a envoyé en 2009 près de 40 équipes dans la région pour renforcer la protection des civils. Ces équipes identifient les signes avant-coureurs de menaces potentielles contre les civils pour que les soldats de la paix puissent intervenir rapidement pour y parer.
- Par le biais du Global Programme on Strengthening the Rule of Law in Conflict and Post-Conflict Situations, le PNUD a aidé 20 pays dans des situations de conflit et d'après-conflit à renforcer la capacité nationale à mettre fin à l'impunité pour la violence sexiste.
- En 2009, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, l'UNAMID, a conduit un atelier sur la violence sexuelle et sexiste dans un camp de personnes déplacées dans leur propre pays (PDPP) à Tawilla, dans le Nord-Darfour. Trente femmes occupant des postes de responsabilité ont participé à l'atelier, qui avait pour thème principal les moyens d'arrêter la violence sexuelle et sexiste dans leur communauté et sur les mécanismes de communication de l'information. Des ateliers similaires ont aussi été proposés dans le camp de PDPP d'Al Salam, établi aux portes d'El Fasher.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies s'attaque à la violence sexuelle en temps de conflit

En septembre 2009, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la Résolution 1888, qui exige que toutes les parties d'un conflit armé prennent des mesures immédiates pour protéger les civils, notamment les femmes et les enfants, contre toutes les formes de violence sexuelle et demande instamment aux États et à l'ONU de prendre de plus grandes mesures pour mettre fin à ce fléau.